

# *Rencontre sur la réforme du lycée*

**Le SIA a rencontré le 16 juillet 2008 Eric Roser, Inspecteur général de mathématiques, chargé de mission auprès de Jean-Paul de Gaudemar, responsable du projet de la réforme du lycée. Etaient présents pour le SIA : Claude Desfray, Robert Prosperini, Michèle Vinel.**

L'entretien qui a duré environ une heure, s'est déroulé dans un climat courtois et constructif. Eric Roser nous renvoie avant toute chose au document de synthèse, tout juste mis en ligne sur le site du ministère.

Eric Roser nous expose tout d'abord les grandes lignes de cette réforme en synthétisant le contenu du document « points de convergence sur les objectifs et les principes directeurs de la réforme du lycée », signé le 11 juin par plusieurs organisations ou fédérations syndicales des enseignants.

En préambule, il rappelle les objectifs assignés au lycée de demain : garantir la réussite scolaire de tous les élèves et préparer leur réussite dans l'enseignement supérieur.

Il décline ensuite les 4 principes directeurs de cette réforme :

- **garantir la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.** Si la loi d'orientation de 89 préconisait l'accès au niveau du bac pour 80% d'une classe d'âge, celle de 2005 (stratégie de Lisbonne) propose que 50% d'une classe d'âge puisse être détentrice d'un diplôme de l'enseignement supérieur ;

- **assurer la réussite scolaire de tous les élèves au lycée.** Le trop grand nombre de redoublement en seconde ainsi que la hiérarchisation implicite qui s'établit entre les filières S, ES, L, sont des constats auxquels il est impératif de remédier pour construire le lycée du XXI<sup>e</sup> siècle ;

- **permettre à chaque lycéen de mieux choisir et conduire son orientation.** Eduquer chacun à la construction de l'autonomie, développer l'aptitude à opérer des choix et mettre fin aux processus d'orientation par défaut, voire par élimination ;

- **rechercher de nouveaux espaces d'autonomie pour les établissements** : favoriser le travail en équipe, le suivi des élèves, le décloisonnement des disciplines.

Les principes directeurs de cette réforme prennent en compte 3 aspects :

- l'organisation des études (aspect pédagogique) ;
- le fonctionnement des établissements ;
- l'évolution du métier d'enseignant.

Le calendrier est cependant très contraint puisque cette réforme doit s'appliquer dès la rentrée 2009 en classe de seconde, puis par cohorte (terminale en 2011). L'essentiel de la réforme doit donc être défini d'ici décembre 2008.

L'idée générale est de mettre fin aux effets de filière par une organisation des enseignements en deux parties distinctes :

- un tronc commun constitué d'un nombre restreint de disciplines ;
- des modules que les lycéens seront amenés à choisir.

Tous les acteurs du système éducatif ayant un lien avec le domaine pédagogique ont été ou seront rencontrés. Certains arbitrages devront être opérés.

*Ces différents éléments amènent plusieurs questions de notre part mais l'aisance du dialogue établi fait que les questionneurs deviennent questionnés et réciproquement. Nous tentons simplement de restituer ci-dessous les points essentiels de nos échanges.*

La classe de terminale n'appartient pas à l'enseignement supérieur tandis que le bac est le premier grade universitaire, doit-on voir le lycée comme un bloc de trois ans ou distinguer le cycle terminal du reste ? Doit-on envisager une coloration de la classe de seconde ?

ER : la classe de terminale peut être une propédeutique. La classe de seconde actuelle est conçue comme une classe de détermination or la réalité montre que les élèves choisissent prioritairement la LV2

comme option et se démotivent parfois. La future classe de seconde doit donner aux élèves la possibilité d'explorer, au-delà des enseignements obligatoires, d'autres modules pour les aider à orienter les choix futurs. On pourrait par exemple envisager un module d'un semestre, si le choix convient l'élève peut renforcer ce module un second semestre ou au contraire choisir un tout autre module. Les modules ainsi proposés seraient à organiser en différents domaines ou familles : scientifiques, technologiques, artistiques, humanités, sciences sociales, etc.

L'objectif de l'exploration sera d'identifier des catégories de connaissances, des modes de pensée, des méthodes et approches de travail différentes. Il faudra établir des contraintes pour obliger l'élève à explorer.

Un volet « accompagnement de l'élève » permettra de mettre en place du soutien pour les élèves qui en auront besoin, des travaux interdisciplinaires pour d'autres qui choisiront de donner du sens à leur parcours. Cet accompagnement sera étendu à la responsabilisation des choix et au développement de l'autonomie.

Actuellement, l'accompagnement est assuré par l'enseignant, dans sa classe, avec ses élèves. Il sera élargi à d'autres contextes. Les TPE constituaient une première forme de réponse à l'autonomie.

Ce volet accompagnement sera le principal espace d'autonomie de l'établissement.

L'enseignement de l'histoire des arts devient obligatoire à la rentrée 2009, y compris au lycée (arrêté d'organisation paru au JO du 27 juillet 2008). Quelle place prendra-t-il dans cette réforme ?

ER : on n'en est pas encore là, l'accompagnement rencontre les pratiques des enseignants mais aussi l'expertise de l'inspecteur qui devra aider les professeurs à faire évoluer les pratiques sans toutefois se montrer prescripteur.

Il faudrait redonner la fierté du diplôme obtenu et de l'établissement auquel on appartient.

ER : des questions importantes demeurent pour la mission : comment amener davantage d'élèves vers les études supérieures, après quel cycle terminal ? Les filières sont actuellement perçues et utilisées de façon hiérarchisée. Or, si les élèves s'orientent vers un bac S (50% du bac général), peu d'entre eux poursuivent des études scientifiques.

Les séries cloisonnées hiérarchisent les filières, c'est ce qu'il importe de changer.

La conception modulaire permettra-t-elle d'éviter cet enfermement ?

ER : c'est ce à quoi nous travaillons. La mission réfléchit à des possibilités de parcours ouverts, à des itinéraires souples, mais la question de l'horizon du parcours se pose. La rentabilité immédiate demeure l'obtention du baccalauréat.

Une conception modulaire va réinterroger les programmes. Ainsi les programmes de maths de 2<sup>e</sup> sont conçus pour que l'élève aille ensuite en première S.

Le parcours devra être coloré, mais jusqu'à quel point, au départ, à l'arrivée ?

On touche à la limite de tout système modulaire. On ne peut bifurquer, il y a des bases incontournables en sciences par exemple.

ER : les classes prépa font partie du supérieur. Notre souci est cependant de rencontrer tous les acteurs de l'enseignement supérieur. Les professeurs de prépa sont également interpellés (sur leur capacité à lire les dossiers des élèves, par exemple). Dans notre feuille de route figure : renforcer les liens avec l'enseignement supérieur. Les professeurs de prépa sont considérés comme second degré. Pourquoi ne pas envisager des services partagés ? Les grandes écoles se sont ouvertes à la recherche.

Tous les établissements pourront-ils mettre en place des modules ? Comment rendre équitable l'offre de formation ? La mutualisation sera-t-elle possible, y compris dans les zones rurales enclavées ?

ER : le problème avec les options, c'est que le système actuel est plutôt opaque.

Cela suppose que tous les établissements soient généraux et technologiques.

ER : Comment voyez-vous le lycée technologique ? L'objectif doit être l'enseignement supérieur. Le lycée technologique est une spécificité française. Doit-il rester une voie ? Doit-on organiser la perméabilité ? Serait-ce une réponse pédagogique à des intelligences différentes ? Cette réponse pourrait permettre aux filles d'aller vers les STI mais la filière STI demeure très coûteuse. C'est la technicité du geste qui demande ces équipements lourds. Si l'on réduisait cette technicité, certains champs de l'industriel pourraient rejoindre l'enseignement général.

Sentez-vous des résistances sur la réforme ?

ER : non car à partir du moment où nous privilégions l'entrée pédagogique, tout le monde se sent concerné. Nous n'avons pas de produit ficelé, seulement une feuille de route.

***Claude Desfray***